

Réunion du conseil municipal

Objet réunion du 22/05/2026

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché sur la porte de la mairie le **04/05/2026**

Que l'invitation du conseil avait été faite le **16/03/2026**

Que le nombre des membres en exercice est de **7**

Exécution des articles L121 10, R 121 7, L 121 11, L 124 2, L 121 17, R 121 9 du code des communes.

Séance du 22 mai 2026

L'an 2026 le 20 mars à 20 h le Conseil Municipal de la commune de Sainte Anne s'est réuni en salle de mairie après convocation du 16/03/2026 sous la présidence de Joël Bôle, Maire.

Etaient présents :

Arnaud Florin, Nicolas Auvernois, Joël Bôle, Julie Paul, Hélène Trimaille, Valentin Guyat, Emma Guinchard.

Conformément aux articles précités du code des communes, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris parmi les membres du Conseil. **Emma Guinchard** a été désignée pour occuper ces fonctions qu'elle a acceptées.

L'ordre du jour est le suivant :

- Validation des 2 précédents CR de CM du 7 février et du 20 mars
- Point financier
- Point par délégués communaux aux différentes instances et chiffrages éventuels
 - Forêt (syndicat forestier, travaux prévisionnels sur Ste Anne ...) : Valentin
 - Syndicat scolaire : Hélène et Joël,
 - CCLL : Joël et Valentin,
 - Syndicat des eaux : Arnaud
 - Routes, chemins et bâtiments : Nicolas et Joël,
 - SIVOM du Haut Lison : Nicolas et Joël
 - Chiffrage des projets et établissement de priorités sur 5 ans : Joël et CM
 -
- Point sur élections sénatoriales le 27 septembre 2026
- Mise en place d'une commission des appels d'offre
- Reprise de la délibération concernant les délégations au maire (projet en annexe).
- Questions diverses dont :
 - Demande de l'association villageoise « la Saintannièrè »
 - Adhésion « association communes forestières du doubs » ? (292 € / an basé ventes 3 dernières années)
 - Correspondant défense
 - Elaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
 - Point sur les chats errants sur la commune

Le maire déclare la séance ouverte et remet à chacun un document illustrant l'ordre du jour (document déjà envoyé par courriel).

- **CR CM des 7 février et 22 mars** : les conseillers **valident ces comptes** rendus qui leur avaient été remis dans les 3 jours suivant les réunions du CM.
- **Présentation du point financier d'avril** : le CM prend connaissance de ce point financier avec une **trésorerie de 378 159 €**
- **Vote du CFU** : le Compte financier unique reprend en un seul document les anciens comptes administratifs (tenu par l'ordonnateur) et le compte de gestion (tenu par le trésor) voir document joint, sous la présidence de Nicolas, en l'absence de Joël les conseillers, après présentation des comptes donnant les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	RAR
Fonctionnement	232 485,61 €	83 585,09 €	36,76 €
Investissement	27 606,47 €	123 103,98 €	

Après délibérations, **les conseillers approuvent le CFU**

- Sous la présidence de Joël, les conseillers délégués auprès des différentes instances rendent compte des réunions auxquelles ils ont participé.
 - **Chemins et bâtiments** : Nicolas précise que cette année nous ne front pas une campagne de goudronnage car il y a très peu de dégradations, nous verront l'an prochain. **Des devis sont en attente** pour l'installation de bordures dans la rue du clos afin de canaliser les eaux qui actuellement rentrent dans la « ferme d Raoul », certains travaux pourront être chiffrés et planifiés sur plusieurs années : jointage murs maison commune, reprise salle commune, portes garage, plateau bascule (assez urgent) Certains de ces travaux pourront être réalisés en bénévolat ou par les employés ...
 - **CCLL** : Une nouvelle équipe a été élue, sous la **présidence de Jean Claude Grenier**, une présentation globale sera bientôt faite par la CLL.
 - **SIVOS du Haut Lison, RPI** : Reconduction de **Sylvain Bénetry à la présidence**
 - **Sivom du Haut Lison** : Joël reconduit président, Johan Sage vice-président
 - **Syndicat des eaux** : Arnaud rend compte de la récente réunion, en ce qui concerne Sainte Anne, des **travaux de reprise du réseau** sont **prévus mais pas encore planifiés**, nous ferons une demande écrite en ce sens car les canalisations très vieilles (avant 1970) ont été faites en un PVC qui peut être toxique (présence éventuelle de polluants).
 - **Forêt et boisement** : (voir document des prévisions budgétaires 2026 joint au dossier) **Valentin fait une présentation assez exhaustive des projets de plantation**, nous avons eu une réunion avec l'ONF (Valentin, Joël, ONF), le dossier de plantation est en cours, nous avons actuellement une estimation de **30 à 40 000 € de travaux avec 13 à 16 000 € de subventions**. Suite à nos remarques faites au cours de cette réunion, les services d e l'ONF doivent reprendre le dossier, dossier en cours dont le conseil sera informé.
 - Le CM prend note que la commune **n'adhérera pas à l'association des élus de montagne**
 - **Conseil des écoles** : Julie et Emma déléguées communales, une **réunion est programmée** prochainement, **Julie y participera**.
- **Délégation au maire** : après lecture du recours gracieux de la préfecture pour la précédente délibération, le **CM vote une nouvelle délibération délégrant certains compétences au maire** (voir document joint).
- **Commission appel d'offres** : 3 délégués : Joël, Hélène, Arnaud, 3 suppléants : Hélène, Nicolas, Julie, Valentin.

- **Délégué et suppléants pour les sénatoriales** : Le CM est informé des prochaines élections de septembre 2026 : proposition est faite : **Délégué : Joël, Suppléants : Arnaud, Emma, Nicolas,** le CM doit se réunir le 5 juin afin de concrétiser cela par un vote, affaire à suivre dont les conseillers seront informés, un arrêté doit prochainement parvenir en mairie à ce sujet.
- **Plan communal de sauvegarde** : ce plan est présenté et il est disponible dans le bureau du maire.
- **Problème des chats errant sur le village** : le CM prend connaissance des responsabilités de la commune (donc du maire au nom de sa responsabilité de police sur le territoire communal) en la matière, une **campagne de capture et de stérilisation va donc être entreprise**, nous avons passé une convention avec l'association « 30 millions d'amis » qui nous a octroyé une subvention, de 1 600 € afin de stériliser les chats errants que nous aurons réussi à capturer, une convention est en cours de négociation avec le cabinet vétérinaire de Salins les Bains. Le CM charge Hélène Duminy de conduire ce dossier.
- **Demande de l'association « la Saintannièrè »** : Hélène Trimaille présente la requête de l'association : L'association conduit un certain nombre d'actions culturelle, notamment des concerts (3 par an) qui étaient en partie financé par une subvention accordée par la CCLL (1500 € par an) cette subvention n'étant pas garantie pour l'année à venir, l'association demande à la commune d'éventuellement équilibrer ses comptes dans un maximum de 1 000 €. Après délibérations, le CM donne un avis favorable ne précisant que l'association doit mettre en place des actions lui apportant quelques finances (repas payant ou autres manifestations ...) et de faire une demande justificative et étayée au CM.
 - **Le Conseil municipal charge Joël de chiffrer l'ensemble des points traités lors de ce** CM afin d'établir un calendrier pour leur mise en place, dès que les devis nous seront parvenus, un tableau sera remis aux conseillers (ères) et un calendrier sera décidé en CM tenant compte des urgences et des possibilités financières de la commune. Pour les travaux urgents qui n'auraient pas été prévus au BP, l'ordonnateur pourra décider d'ouvrir les crédits nécessaires en prenant sur la trésorerie.

Sur ce dernier point se clos l'ordre du jour, bières du mont blanc, jus de fruit, tarte de ménage et tarte aux pommes accompagnent de nouvelles discussions.